PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ
Vendredi 4 Novembre 2022 à 18h30
60 L, Avenue du 14 Juillet – 21300 CHENÔVE

Présents : Alain VORILLION - Brigitte MAILLARD - Arnaud MAGNIN - Lionel GONY -Tatiana RATEAU - Nicolas LE FLOCH - Sylvain BOURIQUET – Christophe BOS – Christine POIFOL - Guy MACHEREY – Nadège SEGUIN - Gilles CHALUMEAU

Absents excusés – Florence GAY - Romain PUECH

Secrétaire administrative et rédactrice : Anne CHARLES

Il y a 12 votants

ORDRE DU JOUR

☞ Approbation officielle du PV de la réunion du 30 Septembre 2022
☞ Congrès : départemental (organisation, nombre de repas pour le CD21), régional (désignation des délégués) et National
☞ Concours dirigeants : point sur le nombre d'inscrits et organisation générale
☞ Calendrier 2023 : validation des dates et des concours suite aux 2 réunions des zones Nord et Sud
☞ Création officielle d'un groupe de travail « Organisation Manifestations » au sein du CD21
☞ Propositions de la Commission Sportive :
- Coupe de France : regrouper 2 tours sur une journée complète et sur 3 sites
- CDC vétérans et open : modification du déroulement des rencontres
- Projets de changements de l'organisation des championnats de Côte d'Or en vue de présentation et vote au congrès.

☞Voir coût inscriptions 2023 pour équipes CDC Vétérans et Jeu Provençal
☞ Commission Jeunes : réunion prévue le 7 Novembre avec le CTFR
☞ Prix des licences 2023
☞ Trophée Michèle LEGA du 27 Novembre 2022 à MACON
☞ Nouvelle classification reçue de la FFPJP – création pour les licences d'une catégorie « Non classée »
☞ FFPJP : création d'une coupe de France Jeu Provençal
☞Bilan du challenge du Comité et du Marathon, ainsi que du Jeu Provençal
☞ Marathon Février 2023
☞Questions diverses

Approbation PV réunion du 30 Septembre 2022
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Congrès : départemental (organisation), régional (désignation des délégués) et National

◊ **Départemental du 19 Novembre** : Toutes les convocations ont été envoyées aux clubs avec les annexes (feuille de présence, PV du Congrès de Saulieu, et appel à candidature pour le remplacement du membre sortant.)
Les livrets, contenant les rapports, calendriers des championnats sont en cours d'impression et d'élaboration. Ils seront finalisés et reliés courant de la semaine prochaine.

Il y aura 4 candidats à l'élection partielle. Il s'agit des personnes suivantes : Chloé MILLOT, William RODIER, Thierry MESNIL et Ludovic BAUDEMENT). Après vérification de la régularité de la procédure, le comité, à l'UNANIMITÉ, valident les candidatures. Les candidats en seront avisés et convoqués par mail.

La préparation du déroulement du vote est également en cours. Tout sera en place la semaine prochaine.
Le rendez-vous est fixé, pour les membres du Comité, à 11Heures à Plombières afin de tout mettre en place pour l'accueil des participants.

→ Dernière info : compte tenu du nombre peu important de réservations, la soirée avec le repas est annulée. L'Amicale Pétanque de Plombières organisera néanmoins un apéritif.

◊ **Régional du 3 Décembre à Mercurey** : Les délégués pour le CD21 seront Alain et Arnaud, Nadège en tant que Commissaire aux Comptes BFC, ainsi que Mireille Vorillion et Ludovic Baudement, élus au niveau BFC.

◊ **National des 17 et 18 Décembre à EVIAN** : Toutes les réservations ont été faites. Après un désistement, les délégués seront Alain, Brigitte et Lionel.

Concours dirigeants

Nous avons reçu un devis pour le repas mais ce tarif étant trop onéreux (30€), il sera revu à la baisse.

Dernière info : il y a 81 joueuses et joueurs et 84 repas. Le prix du menu est de 20€/personne. Le concours débutera, en mêlée démêlée à 9h30 au Boulodrome.

Calendrier 2023 : validation des dates et des concours suite aux 2 réunions des zones Nord et Sud

Le calendrier prévisionnel, établi suite aux vœux des clubs ainsi qu'aux 2 réunions, est soumis aux membres, lesquels l'approuve.

Dernière info : le calendrier a été adressé aux membres le 18/11/2022. Il sera également, par la suite et après le congrès, diffusé aux clubs.

Par contre, il est à déplorer que des clubs, alors qu'ils s'étaient positionnés pour des concours en 2023, ne se soient pas déplacés lors des réunions. Les membres du Comité décident qu'aucune amende ne sera appliquée car ils pensent, compte tenu de la conjoncture, qu'il n'est pas nécessaire de rajouter des sanctions financières. Par contre, ces clubs ne sont pas prioritaires lorsque plusieurs ont demandé la même date.

Création officielle d'un groupe de travail « Organisation Manifestations » au sein du CD21

Afin de pouvoir regrouper les achats, négocier au mieux, pour tous les concours, championnats, ou autres organisés par le CD21, un groupe de travail est mis en place. Il sera composé de Sylvain, d'Arnaud, de Christophe, de Nadège et de Nicolas. Ils commenceront leur travail à partir de Janvier 2023.

Propositions de la Commission Sportive :

◊ **Coupe de France** : regrouper 2 tours sur une journée complète et sur 3 sites
Arnaud, fait part aux membres de la proposition suivante : Tirage intégral, groupes de 4 équipes.
Le Lundi 1er Mai : 1er tour Coupe de France le matin, 2ème Tour l'après-midi et 1er tour Coupe de Côte d'Or l'après-midi
Le Lundi 8 Mai : 3ème tour Coupe de France le matin ainsi que le 2ème Tour Coupe de Côte d'Or et, s'il y a lieu, l'après-midi 4ème Tour Coupe de France et 3ème Tour Coupe de Côte d'Or.
Sur 3 ou 4 sites (selon le nombre).
Les ½ et finale de la Coupe de Côte d'Or auront lieu le 1er Juillet à Pontailler si le club est d'accord.
Cette proposition est soumise au vote et récole l'UNANIMITÉ

Dernière info : le Club de Pontailler est d'accord.

◊ **CDC vétérans :** : modification du déroulement des rencontres
Proposition de la Commission Sportive : organiser les rencontres sur une journée complète avec une demi-poule.
Cette proposition est soumise au vote et récolte l'UNANIMITÉ

◊ **Projets de changements de l'organisation des championnats de Côte d'Or en vue de présentation et vote au congrès**.

Proposition de la Commission Sportive : soumettre au congrès et au vote des choix différents pour l'organisation 2023.

Après débat entre les membres du Comité, il est décidé par vote à l'UNANIMITÉ de rester comme en 2022, avec la répartition en 4 secteurs (les mêmes que cette année) pour les championnats suivants :

- Triplette Senior Masculin
- Tête à Tête Sénior Masculin
- Doublette Senior Masculin
- Doublette Mixte
- Triplette Promotion

Les autres championnats se disputeront sur un seul site.

L'explication détaillée sera donnée aux clubs lors du prochain congrès.

Voir coût inscriptions 2023 pour équipes CDC Vétérans et Jeu Provençal

Nadège fera une proposition lors de la prochaine réunion. Ce point est donc reporté.

Commission Jeunes : réunion prévue le 7 Novembre avec le CTFR

Alain indique que lundi 7 Novembre, une réunion de la Commission Jeunes se déroulera, avec le CTFR, Mr Julien MARAUX.
Plusieurs points seront mis à l'ordre du jour :
- Bilan de l'année 2022
- Création d'un Pétanque Tour Côte d'Or (23 cantons, 45 collèges) et prolongement en un pétanque Tour fédéral en Mai – Demande aux clubs de l'aide pour présentation du projet dans les établissements scolaires)
- Organisation régionale et départementale en vue du Championnat du Monde 2024
- Etat des lieux Ecoles Pétanque 21, ETD (Equipe Technique Départementale) et ETR (Equipe Technique Régionale)
- UNSS (journée jeunes du 4 Mars au Boulodrome – Animations avec des professeurs et les familles)
- Nomination d'un nouveau président de la Commission Jeunes
- BF et recyclage
- Organisation d'une petite compétition, type marathon en fin 2023

Les propositions seront soumises à la prochaine réunion du Comité.

Prix des licences 2023

Suivant les informations reçues, la quote-part de la BFC augmenterait. Il y a déjà eu 1€ d'acté en 2022 et 1€ supplémentaire sera validé lors de l'Assemblée Générale.
Après débat entre les membres, il est envisagé, pour 2023 une augmentation de 5€/licence, après que la Trésorière ait établit différents budgets prévisionnels.

Dernière info : les budgets ont été établis avec des augmentations différentes. Ils seront soumis et un vote final sera demandé aux membres du Comité lors de la réunion extraordinaire prévue le 19 Novembre 2022 à 11h30 sur le lieu du congrès, à Plombières.

Trophée Michèle LEGA du 27 Novembre 2022 à MACON

Suite au marathon départemental du 16 Octobre 2022, les équipes suivantes sont qualifiées :

Lysa COLINOT, Sandrine COLINOT et Mégane LAVALLEE du club de l'USCVL.

Yolande CHAMPURNEY, Laura LEVY et Stéphanie DELERY du club de l'USCVL.

Brigitte sera la déléguée.

Dernière info : un Comité (90) de la BFC n'envoie pas d'équipe donc la Côte d'Or enverra la 3ème équipe : Frédérique POIFOL, Solann MAUHAUSSE et Sandrine POUSSAINT de l'amicale Pétanque Remigeoise.

D'après le règlement, la Côte d'Or doit fournir 3 paniers gourmands. Nadège se chargera de les commander et de les faire passer à Brigitte.
Il est rappelé qu'une somme de 16€/personne pour l'hébergement et les frais kilométriques à hauteur de 0,32€/kilomètre sera prise en charge par le Comité. Ces montants seront remboursés sur justificatifs.

Nouvelle classification reçue de la FFPJP – création pour les licences d'une catégorie « Non classée »

- Informations données aux membres, notamment sur la création de cette catégorie. Voir Annexe 1

FFPJP : création d'une coupe de France Jeu Provençal

Voir note en annexe 2

Dernière info : mail envoyé aux clubs le 5 Novembre 2022. Date limite de l'inscription via un lien le 20 Novembre.

Bilan du challenge du Comité et du Marathon, ainsi que du Jeu Provençal

Nadège n'a pas toutes les factures mais informe néanmoins le Comité que le bilan de ces manifestations sera à l'équilibre.

Par contre, elle tient à souligner qu'en fonction des augmentations importantes survenues et à venir, le Comité devrait faire des économies pour l'année prochaine. Ce point sera détaillé lors du congrès.

Une première question est posée aux membres car certains concours organisés par le Comité permettent à peine à pallier aux frais engagés. Il est donc demandé si, en fonction de ce qui précède, si le Comité proposera, à nouveau, un Grand Prix Jeu Provençal à la fin du mois d'Octobre. Ce point est soumis au vote.
Qui est pour le maintien du Grand Prix ? 11 POUR – 1 CONTRE

Ce concours sera donc reconduit en 2023

Marathon Février 2023

Afin d'étudier les modalités, l'organisation de ce marathon et les éventuelles modifications, la Commission Féminine doit se réunir. Une demande est faite auprès de Florence, la présidente, absente ce jour.

Dernière info : La Commission est convoquée au 17 Novembre 2022 à 17h30 au Comité.

Le point sera mis dans l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Questions diverses

◊ Phases finales CDC : Arnaud demande quels seront les membres du Comité bénévoles pour aider à l'organisation. Christine, Christophe, Arnaud, Guy, Nicolas sont volontaires.
◊ Discipline : un incident est survenu sur un terrain municipal et un rapport a été transmis au Comité. La Commission de discipline, compte tenu du fait qu'il ne s'agit pas d'un problème survenant au moment de la pratique du sport, ne pourra pas engager de procédure. Par contre, le Comité dans un souci de médiation et d'apaisement, convoquera les protagonistes afin qu'il puisse y avoir une explication. Un vote est demandé.
Qui est pour lancer cette convocation ? 12 POUR (unanimité)

Dernière info : la convocation a été faite et rendez-vous est donné au siège du Comité le Lundi 14 Novembre à 18H30.

◊ 1 club est créé pour 2023, il s'agit de la pétanque d'Aignay le Duc. Deux autres sont également en cours de création.
Par contre, un club est dissous (Liernais)

Réunion extraordinaire du Comité fixée au 19 Novembre 2022 à 11h30 à Plombières.
La prochaine réunion du Comité sera fixée ultérieurement
Fin de la réunion à 22h50

Alain VORILLION
Président du CD21

Brigitte MAILLARD
Secrétaire Générale